



Luxembourg, le 25 janvier 2022

ASTI – nouvelle gouvernance, mêmes combats !

L’Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés (ASTI asbl) est une asbl reconnue d’utilité publique qui s’engage pour le Vivre-ensemble au Luxembourg depuis plus de 40 ans, en comptant sur l’engagement de ses membres, salariés et bénévoles.

Après plus de 12 ans en tant que présidente, **Laura ZUCCOLI a décidé de céder sa fonction** à d’autres membres engagés de l’association. C’est ainsi que le Conseil d’Administration de l’ASTI a élu le lundi 17 janvier 2022 une nouvelle équipe dirigeante et a approuvé un nouveau modèle de gouvernance. Nos réflexions nous ont amenés à opter pour **une équipe dirigeante mixte, composée de bénévoles et de salariés, dans une logique de collégialité et de complémentarité**.

La nouvelle équipe dirigeante de l’ASTI est ainsi constituée par :

Evandro CIMETTA – Président
Claire GEIER – Vice-présidente
Jean-Louis SCHLESSER – Secrétaire
Sara BOLLIRI – Trésorière
Sergio FERREIRA – Directeur politique
Marc PIRON – Directeur des projets

Le changement des membres de la Gouvernance de l’ASTI n’aura pas d’effet sur l’engagement holistique pour le bien *Vivre-ensemble de tous* au Luxembourg, ni sur l’esprit de sa devise « **vivre, travailler et décider ensemble** », qui continuera à guider ses activités et ses prises de positions.

Notre engagement, décliné à trois niveaux, sera poursuivi :

- au niveau du **terrain**, avec des projets qui se veulent innovants et efficaces pour répondre aux besoins de la société luxembourgeoise ;
- au niveau de la **réflexion**, par le travail de « laboratoire d’idées », que ce soit au niveau des groupes de travail, des discussions avec les membres ou de la participation à la discussion publique au niveau local, régional, national et européen ;
- au niveau du **plaidoyer et du « lobby » politique**, mené en toute transparence, en avançant avec des propositions issues des travaux de terrain et de réflexion.

ASTI

association sans but lucratif reconnue d’utilité publique
RCS Luxembourg F5199
10-12, rue Auguste Laval - L-1922 Luxembourg
tél. +352 43 83 33 -1 - fax. +352 42 08 71
www.asti.lu - ensemble@asti.lu
CCPLULL ASTI - LU44 1111 0652 9615 0000



Nous continuerons à nous engager, notamment :

- dans la **participation citoyenne et politique** des concitoyens de nationalité étrangère ;
- dans le **rapprochement au marché du travail des migrants et réfugiés** nouvellement arrivés au pays ;
- dans **l'accompagnement et le conseil des migrants** en matière d'immigration, de droit de séjour, de nationalité et de discrimination ;
- dans **l'apprentissage et la pratique des langues**, avec une priorité pour la langue luxembourgeoise ;
- dans la **promotion d'une éducation** formelle et non-formelle devant **offrir des chances égales pour tous**.
- dans son **combat contre** toute forme de **discrimination, de racisme et de xénophobie**.

En vue des **élections** communales et législatives qui auront lieu en **2023**, l'ASTI va faire un **travail de réflexion approfondi** sur les différents aspects qui touchent au Vivre-ensemble, pour **avancer avec des propositions concrètes aux partis politiques**.

L'ASTI a l'ambition de contribuer à **faire du Luxembourg l'avant-garde des politiques d'immigration, d'asile et d'intégration en Union Européenne**. La situation démographique particulière du Luxembourg nous donne une responsabilité sociétale particulière.

Du côté politique, on **continue malheureusement à ignorer une réalité qui est la nôtre : le Luxembourg est un pays d'immigration** ! Or, cet après-midi, la Chambre des Députés va voter la **réforme constitutionnelle**, qui maintient la disposition « Les Luxembourgeois sont égaux devant la loi » - instituant ainsi **une discrimination inacceptable entre Luxembourgeois et étrangers** - au lieu de profiter de l'occasion pour ancrer dans la Constitution un principe d'égalité conforme au droit international. Une occasion ratée pour affirmer concrètement ce que tous proclament dans leurs discours : « **Toutes les personnes sont égales devant la loi et ont droit sans discrimination à une égale protection de la loi** ».

L'ASTI continuera à se battre pour que ce soit le cas !

ASTI asbl